



Commune de Saillans - 26340

ATTESTATION DE PUBLICITÉ

Le Maire certifie que l'arrêté 2019 -259 prescrivant les enquêtes publiques relatives aux projets :

- de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saillans
- de zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales
- de Périmètre Délimité des Abords autour de l'Eglise Saint Géraud

a été affiché en mairie à compter du 6 novembre 2019, et pendant toute la durée de l'enquête qui s'est déroulée du 30 novembre 2019 au 04 janvier 2020 à 12h00.

Les avis à insérer dans 2 journaux locaux diffusés dans le département quinze jours au moins avant le début de celle-ci, et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête sont parus :

pour le 1er avis :

- dans le Dauphiné Libéré le 15 novembre 2019,
- dans le Crestois le 15 novembre 2019

pour le rappel :

- dans le Dauphiné Libéré le 3 décembre 2019,
- dans le Crestois le 6 décembre 2019

Sont annexés à la présente attestation, les extraits de ces journaux.

A Saillans, le 20 janvier 2020

